



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI

SEANCE DU NEUF AOUT DEUX MILLE VINGT-DEUX

DELIBERATION N°DCC2022-070

Nombre de membres :

Afférents au conseil communautaire : 24

En exercice : 24

Qui ont pris part à la délibération : 13

Absents : 6

Pouvoir : 5

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 03 Août 2022

Date d'affichage : 10 Août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf août, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la communauté de communes Celavu Prunelli, s'est réuni sous la présidence de M. Noël Dominique LIVRELLI, en son siège.

Etaient présents : Noël Dominique LIVRELLI, Pierre François BELLINI, Félix BRUSCHI, Monique CHIOCCA, Gabrielle FOLACCI, Jean-Luc GIOCANTI, Catherine MAZZACAMI, Jean-Baptiste MAZZACAMI, Jean-Jacques MURACCIOLI, Patrick NANNI, Marie-France ORSONI, Antoine OTTAVI, Dominique VINCENTI.

Etaient absents : François CHIARASINI, Corinne DIANI, Ange-Marie GAMBARELLI, Madeleine GUGLIELMI, Achille MARTINETTI, Antoine PELLEGRINETTI

Absents représentés : Roselyne FOLACCI (par N. D. LIVRELLI), Jean-Baptiste GIFFON (par M.F. ORSONI); Thérèse MALU (par D. VINCENTI), Paul MAZZACAMI (par A. OTTAVI), Pierre POLI (par J.L. GIOCANTI)

Secrétaire de séance élu : Marie-France ORSONI

OBJET : ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME DE L'ETABLISSEMENT

Annexe : organigramme de la communauté de communes

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vue la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu l'avis du comité technique du 8 août 2022,

Le Président, propose d'adopter le nouvel organigramme de la communauté de communes tel que figurant en annexe et de l'autoriser à arrêter les démarches individuelles nécessaires à l'exécution de la présente délibération, ainsi que les délégations de signatures nécessaires.

Le conseil communautaire, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, décide,

- **D'ADOPTER** le nouvel organigramme de la communauté de communes tel que figurant en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président à arrêter les démarches individuelles nécessaires à l'exécution de la présente délibération, ainsi que les délégations de signatures nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Le Président
Noël-Dominique LIVRELLI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-242000503-20220809-DCC2022-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/08/2022

Affichage : 10/08/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

